

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 9 octobre 2013 de M<sup>me</sup> et MM. Olga Baranova, Pascal Holenweg et Grégoire Carasso: «Les rues de Genève, c'était mieux avant».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Plusieurs rues de notre bonne ville portent des noms d'occasion, qui leur furent attribués pour des motifs souvent obscurs, en lieu et place de leurs noms originels.

Dans la mesure où ces noms originels sont connus et attestés, nous proposons de les rappeler sur les plaques qui indiquent leur nom officiel, parce qu'il nous importe qu'un minimum de mémoire historique soit exprimée par la toponymie, dans une ville dont l'âge est assez respectable (plus de 2000 ans...) pour que cette mémoire vaille la peine d'être préservée.

Nous aurions pu, comme nous le fîmes il y a quinze ans (motion M-301, traitée le 19 mai 1998), proposer purement et simplement de redonner aux rues concernées leur nom d'origine. Le Conseil administratif avait alors répondu que si cette méthode était certes la plus simple dans un premier temps, elle entraînait pour les habitants (et les touristes), pour les commerçants, pour les administrations des complications ultérieures dommageables (réimpression des plans, des papiers à lettre, des cartes de visite, etc.).

La solution que nous proposons, l'inscription de l'ancien nom sous le nom actuel, redonne de la mémoire en évitant ces complications.

Considérant:

- l'utilité de rappeler les noms originels des rues de Genève, dans la mesure où ils sont connus et attestés;
- la capacité de la commune de le faire sur les plaques indiquant les noms officiels des rues, sous ceux-ci, sans avoir à «rebaptiser» les rues concernées,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à envisager que les noms originels et attestés comme tels des rues de la ville puissent être indiqués sous leur nom actuel sur une plaque différente de la plaque officielle;
- à envisager la sélection des rues par thématique afin de proposer des parcours liés à l'histoire de Genève.

### RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'appui de leur texte, les motionnaires n'ont pas manqué de rappeler le projet de motion M-301 de M<sup>me</sup> Isabelle Brunier, MM. Pascal Holenweg et Roman Juon, intitulée «Nom des rues: retour aux sources», refusée par le Conseil municipal dans sa séance du 19 mai 1998.

Le refus était notamment motivé par la difficulté rencontrée par les habitants et les commerçants à chaque changement de rue, confrontés à des obligations administratives dommageables et inutilement coûteuses.

A cet égard, et pour la raison mentionnée ci-avant, la commission de nomenclature reste déterminée aujourd'hui à ce que l'on ne change pas inutilement des noms attribués depuis longtemps à des lieux.

Le Conseil administratif a cependant toujours été très attentif à promouvoir l'histoire de Genève auprès de la population de la commune.

C'est pourquoi, sensible aux arguments développés par la motion M-1099 et respectueux d'une décision adoptée par une majorité du Conseil municipal, le Conseil administratif proposera à la commission de nomenclature d'ajouter sous les noms actuels des rues les noms originaux, sur une plaque différente de la plaque officielle. D'autre part, rien ne s'opposera au développement de parcours thématiques une fois que ces différentes plaques seront posées.

Cette démarche sera effectuée avec l'ensemble des acteurs chargés de sensibiliser nos concitoyens à l'histoire de notre ville.

Le Conseil administratif souhaite enfin attirer l'attention du Conseil municipal sur le risque non négligeable de voir disparaître ces plaques additionnelles, dont l'intérêt historique et sémantique ne manquera pas de susciter les convoitises.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le conseiller administratif:  
*Rémy Pagani*